



POLICIER VICTIME

UNE ÉQUIPE D'ASSISTANCE D'ACCOMPAGNEMENT.



APPEL GRATUIT

7J/7 de 05h00 à 23h00.

(week-ends et jour fériés compris)



policiers-victimes@interieur.gouv.fr

*Accessible pour les policiers victimes d'agression et leurs proches,
à compter de ce lundi 3 août.*

Pour l'UNSA FASMI ce nouveau dispositif sera utile à deux conditions :

1. la protection fonctionnelle est automatique.
2. le policier est "accompagné" dans sa démarche de protection fonctionnelle.

Ces deux points sont indispensables au lancement de ce dispositif!

UNSA FASMI,
au coeur de vos préoccupations